

Compte-rendu des questions diverses du conseil municipal du 05 Juin 2026

1. Discussion sur les indemnités des agents communaux (rapporteur EVELYNE) :

Ces indemnités sont fixées tous les 4 ans par le conseil municipal. La dernière fois était en 2022 donc il faudrait le refaire.

Envoi du projet de délibération au Comité Technique dans l'attente de sa validation. Le moment venu, il conviendra de préparer une délibération pour discussion en séance du conseil municipal.

2. Point situation restaurant communal (rapporteur JEAN-PHILIPPE) :

M. le maire essaie de maintenir le contact avec les locataires actuels pour ne pas rompre le dialogue. A ce jour pas d'offre de reprise. La réouverture n'est pas possible pour cause de maladie. Thierry JOUGOUNOUX demande si les loyers sont toujours payés, réponse OUI. Le statut juridique de l'entreprise est passé à « en sommeil ».

M. le maire a fait savoir aux locataires actuels notre mécontentement qu'il n'y ait pas pu avoir de visite aujourd'hui avec un éventuel repreneur. Selon ces derniers la visite aurait été annoncée trop tardivement.

Valentin CARREAU insiste sur le besoin de se faire assister pour sortir au mieux de la situation.

Emilie FARGES précise que le dossier a été déposé auprès des juristes de l'assurance (assistance juridique de Groupama) en vue d'obtenir des éclaircissements sur des points juridiques précis et sur la stratégie à adopter.

3. Travaux fontaine du bourg (rapporteur JEAN-PHILIPPE) :

Il a été envisagé d'alimenter la fontaine depuis le trop-plein du château d'eau du Puyfagès.

Il faudrait faire passer la conduite d'eau par une parcelle d'un propriétaire privé. Cela nécessiterait une convention écrite entre le propriétaire et la commune. Ces procédures sont longues et ces travaux ont un coût. En attendant nous allons nous renseigner sur le coût d'un programmeur/réducteur de débit à installer à la fontaine. Cela pourrait se faire rapidement et permettrait une remise en eau programmée et économe. En parallèle une réflexion sereine pourra se faire avec des devis pour le coût des travaux de tranchée et de raccordement entre le trop plein et la fontaine.

4. Courrier de l'AALPX-éolien industriel (rapporteur EVELYNE) :

La proposition de ce courrier étant beaucoup trop flou il est décidé de ne pas y répondre en l'état.

5. Commission de Contrôle Listes Electorales (rapporteur EVELYNE) :

Marie Hélène sera titulaire et Frank suppléant.

6. Location garage cantine (rapporteur JEAN-PHILIPPE) :

Mme Barrière a demandé à louer le garage de la cantine (elle y entrepose déjà à titre de dépannage quelques effets).

A partir de cet hiver il n'y aura plus de chauffage à la cantine, la chaudière et la cuve de la Poste pourraient servir de dépannage. Il faudrait alors un endroit pour les poser. Dans ce cas-là le garage de la cantine serait l'endroit parfait. Il nous faut garder la jouissance de garage tant que nous n'avons pas plus de réponses et de certitudes au sujet du chauffage de la cantine. Nous laissons donc à Mme Barrière la possibilité de stocker quelques effets dans ce garage mais pour l'instant nous ne souhaitons pas louer le garage. Cela nous permet ainsi de garder les mains libres pour résoudre les problématiques en cours.

7. Devis nettoyeur haute pression :

Thierry JOUGOUNOUX présente 4 devis pour des nettoyeurs haute pression. Après analyse des devis et notices techniques, le conseil choisit de valider celui de Capel (GAMM VERT) pour 1768€



8. Formations agents techniques (rapporteur THIERRY) :

Une formation CACES et une formation permis E sont envisagées. Plusieurs devis sont présentés et analysés. L'entreprise Gaillard est retenue. Un entretien avec les agents aura lieu pour discuter de ce projet. Par la suite, en fonction de leurs souhaits de montée en compétence, des disponibilités et des plannings, une délibération sera présentée lors d'une prochaine séance du conseil municipal.

9. Citerne eaux pluviales local technique (rapporteur JEAN-PHILIPPE) :

Une citerne de 5000 litres (2288€) est installée et fonctionne depuis hier. Elle permettra de récupérer les eaux pluviales de l'atelier communal et de pouvoir arroser les fleurs et procéder aux travaux de nettoyage courants même en période de sécheresse et de façon économe.

10. Point sur la voirie (rapporteur THIERRY) :

Un état des lieux a été fait avec le technicien de Xaintrie Val' Dordogne. Seront chiffrés par la suite les chantiers suivants :

-Le Laufier : tronçon de 400 m

-Le Pradel : Rajout 20m X 2,50 m large à rempierrer + bicouche (accès à une maison qui a été restaurée et habitée à l'année)

-Labroue : 700 m du rocher jusqu'au carrefour du bas. Un fossé doit être réalisé auparavant.

(Le prix du bitume a augmenté de 40%)

11. Obligation légale de débroussaillage (rapporteur DANIEL) :

La discussion sur cette question est ajournée car il reste un délai de travail jusqu'à l'automne. Pour information, la cartographie a été projetée et elle est consultable sur le site geoportail.gouv.fr

12. Fiabilisation des évaluations foncières des locaux d'habitations (rapporteur JEAN-PHILIPPE) :

La Préfecture demande aux mairies de faire ou ne pas faire la fiabilisation elles-mêmes. Le conseil a décidé de ne pas interférer dans cette fiabilisation des évaluations. Ce travail doit rester de la compétence des services fiscaux : la Direction générale des Impôts fait la fiabilisation automatique des éléments de confort.

13. Demande de rachat d'une case au colombarium (rapporteur JEAN-PHILIPPE) :

Il est nécessaire de faire une délibération à préparer pour la prochaine réunion, le conseil municipal est d'accord sur le principe.

14. Devis pour le terrain de pétanque (rapporteur THIERRY) :

Mise en place pour cet été. L'emplacement reste à définir. Il pourrait être installé au bout de la lignée d'arbres, (mais pas sous les arbres), côté route, direction Argentat. Il faut également déterminer si les deux terrains seront côte à côte ou bout à bout. Il est aussi envisagé de les séparer par des traverses. Il faut compter approximativement 2 600 euros (cf. devis présentés Bâtiland et Duclaux ; seraient les moins chers) L'implantation projetée sera vue avec le CAUE mardi 9 juin lors de leur visite. Les devis seront réactualisés et précisés avant signature.

Il faudra également faire chiffrer des tables et bancs pour le stade et le bourg.



15. Association "Trains de la Xaintrie" - demande de local (rapporteur JEAN-PHILIPPE) :

Cette association demande un local de 40 m² pour faire atelier de modélisme. Elle est basée à Sexcles aujourd'hui et doit déménager. Il a été proposé d'utiliser la cantine car la petite salle de réfectoire serait suffisante. Le Comité pourrait continuer à se servir de la grande salle. « Les trains de la Xaintrie » se servirait des sanitaires de la grande salle. Valentin CARREAU craint que le local soit rapidement saturé et que la cohabitation des associations soit difficile. (L'association de modélisme pourrait prendre ses aises, comme cela s'est déjà produit avec des ouvertures de placards et une installation dans plusieurs espaces, selon Evelyne). La possibilité d'une installation dans la grande salle est également évoquée. Il serait dommage de « condamner » la grande salle et de se fermer à d'autres opportunités d'aménagements ultérieurs.

5 contre, 5 abstentions, 1 pour

16. Marché festif du 28 juin 2026 - Mai communal - Pot d'accueil pour les nouveaux arrivants (rapporteur JEAN-PHILIPPE) :

Pour le marché festif du 28 juin 2026, La Figounette est confirmée, La Moutarderie peut-être, Gaec Delchet est confirmé, Dany Deffieux s'occupera du vin, Le Panier de la Vallée est d'accord pour proposer des assiettes de salade, le GAEC de la Falgoune n'est pas disponible à cette date. Il est prévu de téléphoner à Nicolas DUBIEN, fromagerie à Riom, voir aussi avec Christelle COUDERT. Julien BLANCHE a proposé de préparer de l'aligot pour le comité. Le comité ferait des grillades. Le choix entre une plancha et un autre moyen de cuisson reste à définir. Il faudrait également installer le parquet. Une animation musicale est envisagée avec Madame Florence Lherbet pour une prestation de 160 euros via GUSO. La proposition tarifaire est donc à valider.

Monsieur le Maire rappelle qu'il faudra de la main d'œuvre pour la mise en place en général (+ pour l'installation du plancher), puis également le jour J. Il faut que tout le monde se mobilise.

Mai communal : un samedi en fin d'après-midi : 04 juillet à 16h ? Reporté à l'automne.

Pot d'accueil pour les nouveaux arrivants : septembre 2026.

17. Visite des commerçants, artisans et associations non encore rencontrés (rapporteur JEAN-PHILIPPE) :

Mr le maire rappelle que nous devons rencontrer les artisans, commerçants, entreprises de la commune + associations restantes (société de chasse, association 'de nature ludique', association 'les mordus du net'). Il est proposé de caler ces visites d'ici la fin de l'année et d'établir un planning. Les entreprises à rencontrer sont les suivantes : Carrosserie Plaze, Yohann Ginibrière, Entreprise Parlant, Entreprise Leyge, Boule de Chien, les Ruchers de la Maronne, Johann Valeix, l'atelier de Yannick, de Colette à Zoé, Gerald Vignau, Camping de la Bouriotte, Domaine de Meilhac, Ecuries d'HautePAGE, Mathieu Vert, la brocante « mes Meilleures Années », David Janssen, Gaec la Falgoune et La Moutarderie.

